#### Annexe 2

# Informations financières pour la mise en œuvre des actions du Plan pour une économie verte 2030 sous la responsabilité du MAMH

## A - Niveau de dépense annuelle prévu au Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC)

Année financière	Cible (M\$)
2023-2024	21,000
2024-2025	45,394
2025-2026	45,050

#### B - Budgets 2023-2028 par action (M\$)

Mesures et sous-actions	FECC	Hors FECC	Total
-------------------------	------	-----------	-------

1.3.1 - Aménager le territoire pour réduire et optimiser les déplacements					
	1211	Adapter le cadre d'aménagement afin de densifier les zones habitées et d'activités et			
	1.3.1.1	d'optimiser la localisation des pôles d'activités et de services			

2.4.1 - Former la mair	n-d'œuvre		0,580
2.4.1.2b	Intégrer à la formation professionnelle, technique, universitaire et continue les programmes et les connaissances nécessaires à	0,580	
	la transition climatique - Milieu municipal		

3.1.2 - Prévenir les risques liés aux inondations					208,100
	3.1.2.2	Planifier et implanter des solutions d'adaptation face aux inondations		208,100	

Annexe 2 - MAMH Mise à jour: 2023-06-05 page 1 sur 2

## Annexe 2

## B - Budgets 2023-2028 par action (M\$)

Mesures et sous-actions	FECC	Hors FECC	Total	
-------------------------	------	-----------	-------	--

3.5.1 - Planifie	er durabl	ement l'aménagement du territoire		7,075
3	5 1 12	Poursuivre l'acquisition de connaissances sur le dégel du pergélisol - suivi terrain	1,050	
3	3.5.1.3	Intégrer les changements climatiques à la planification municipale des villages nordiques du Nunavik	6,025	

3.5.2 - Adapter les infrastructures et les bâtiments					
3.5.2.3a	Évaluer la vulnérabilité et planifier l'adaptation des infrastructures aux impacts des changements climatiques dans le Nord - Infrastructures	0,250			

4.2.1 - Soutenir la mobilisation des citoyens, des organisations et des communautés du Québec				
4.2.1.2b	Accélérer la transition climatique locale - Planification et mise en oeuvre de projets issus des plans climat	201,616		

1	4.3.1 - Renforcer la prise en compte des objectifs de transition climatique dans les politiques, lois, règlements et programmes				0,000
	4.3.1.1	Moderniser le cadre d'aménagement du territoire par l'adoption d'une stratégie nationale			

Annexe 2 - MAMH Mise à jour: 2023-06-05 page 2 sur 2